

Accompagnement

Vous envisagez de renouveler votre système de production de chauffage ou d'eau chaude ?

Des solutions de chaleur renouvelable peuvent vous permettre de mieux maîtriser votre facture énergétique et réduire vos émissions de gaz à effet de serre.

Au-delà de la réalisation d'études d'opportunités, nos équipes sont à vos côtés pour mobiliser des financements importants dédiés à vos projets d'installations de type chaufferie biomasse, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale, réseau de chaleur.

Vous pouvez bénéficier de :

- 60% d'aide pour la réalisation de votre étude
- 45% d'aide pour vos travaux dédiés à l'installation d'un système de chauffage.

(Possibilité de cumul avec d'autres dispositifs d'aides)

Qui est concerné ?

- Communes, intercommunalités, établissements publics.
- Entreprises, professions agricoles, campings, hôtels, gîtes.
- Etablissements hospitaliers et médico-sociaux.
- Bailleurs sociaux
- Associations...

LES PARTICULIERS NE SONT PAS ÉLIGIBLES

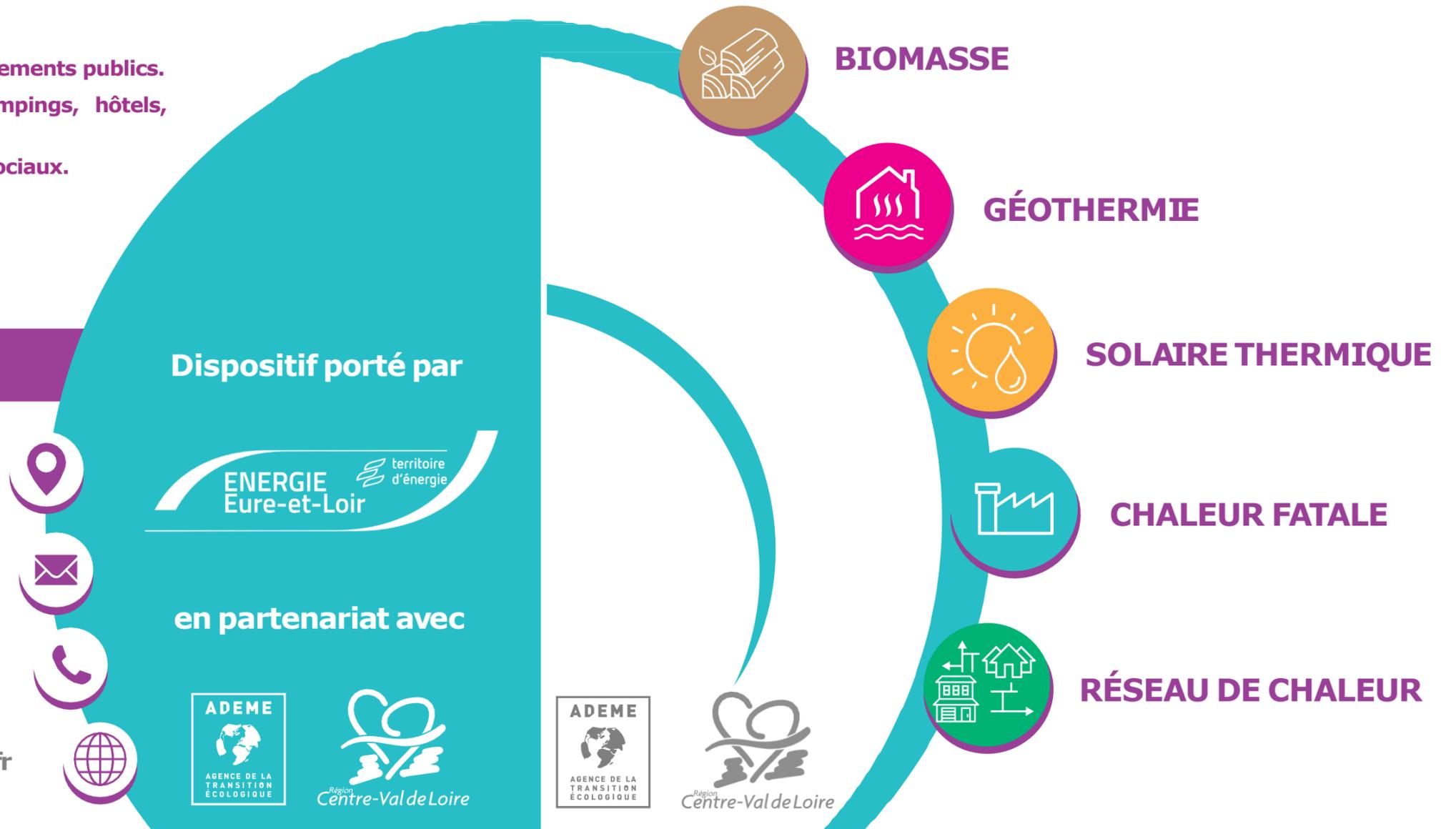
Contact

ENERGIE Eure-et-Loir
Pôle ENERGIE-CONSEIL
65 rue du Maréchal Leclerc
28110 LUCE

energie-conseil@energie28.fr

02 37 84 1449

www.energie28.fr



ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

SOLAIRE THERMIQUE

Le solaire thermique est la valorisation du rayonnement solaire sous forme de chaleur. Selon le type de capteurs, le solaire thermique permet de répondre aux niveaux de températures souhaités de la majorité des usages : chauffage de piscine, de serres, production d'eau chaude en logements et assimilés, chaleur pour process industriel ... Afin de faire correspondre les périodes de production et de consommation, il est nécessaire d'installer un ballon de stockage.



CHALEUR FATALE

L'ensemble de l'énergie consommée lors du fonctionnement d'un process de production ou de transformation (compresseurs, groupes froids, serveurs informatiques, incinérateurs, séchoirs, ...) n'est pas utilisée en totalité : une partie est rejetée et appelée « chaleur fatale ». L'objectif est d'exploiter ce gisement d'énergie et de le valoriser sur le site ou à l'extérieur afin de minimiser la quantité de chaleur perdue.



BIOMASSE

Une chaufferie biomasse brûle des combustibles issus de la sylviculture (plaquettes forestières et assimilés, ...), de l'agriculture (déchets, résidus, cultures lignocellulosiques...) ou de l'industrie (déchets biodégradables), là où une chaufferie classique brûle du gaz, du fioul ou du propane. La gamme de puissance des chaufferies est équivalente. Une chaufferie biomasse nécessite un espace de stockage du combustible et un entretien régulier.



GÉOTHERMIE

La géothermie est l'utilisation de la chaleur contenue dans le sol. Elle est dite « de surface » jusqu'à 200 mètres de profondeur. La chaleur est récupérée dans le sol à l'aide de sondes, ou dans une nappe à l'aide de forages. Une pompe à chaleur porte ensuite l'eau à la température souhaitée. La géothermie permet également d'obtenir du froid pouvant servir au rafraîchissement de locaux ou d'équipements.



RÉSEAU DE CHALEUR

Un réseau de chaleur est la mutualisation de moyen(s) de production de chaleur pour desservir plusieurs bâtiments ou sites, même si les usages sont différents. Un minimum de besoins de chaleur et une relative proximité des bâtiments sont nécessaires pour qu'un réseau de chaleur puisse être une solution pertinente.

Cette mutualisation permet d'exploiter plus efficacement les différents moyens de production de chaleur renouvelable (chaufferie biomasse, géothermie de surface, source de chaleur fatale, ...).

